

Département
de l'HERAULT

Arrondissement
de BEZIERS

MAIRIE D'AGDE

OBJET :
ABROGE ET REMPLACE
L'ARRETE N°2016-111

Nomination des membres
du Conseil Portuaire

Port de Plaisance
du Cap d'Agde

Direction de l'Environnement
et de la Domanialité
DED/LD/cm-050-2016

ARRETE
N° A/2016 - 206

Envoyé en préfecture le 02/02/2016
Reçu en préfecture le 02/02/2016
REPUBLICQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
20160129-A_2016_206-AI

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE D'AGDE

Le Maire de la Ville d'AGDE ;

VU le Code des Ports Maritimes et notamment les articles R.622-1 à R.623-4 relatifs à la composition et au fonctionnement des Conseils Portuaires relevant de la compétence des communes et l'article R.141-4 relatif à la durée du mandat des membres du conseil portuaire,

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition des membres du Conseil Portuaire car la durée du mandat est écoulée.

Considérant qu'une erreur a été commise sur la nomination d'un représentant des services nautiques et qu'il convient de la rectifier,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté A/2016-111 du 22 janvier 2016.

ARTICLE 2

A compter de la notification du présent arrêté, le Conseil Portuaire sera composé comme suit :

REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE	
Titulaire	Suppléant
M. Gilles D'ETTORE, Maire 1	M. Gérard MILLAT, Adjoint au Maire
REPRESENTANTS DU CONCESSIONNAIRE	
Titulaire	Suppléant
M. Stéphane HUGONNET, Conseiller Municipal 2	M. Gaby RUIZ, Conseiller Municipal
MEMBRES DU PERSONNEL COMMUNAL	
Titulaire	Suppléant
M. Lillian BANCAREL, D.G.A.S 3	M. Christophe BOURDEL, DGS
MEMBRES DU PERSONNEL CONCESSIONNAIRE sur proposition des organisations syndicales les plus représentatives	
Titulaire	Suppléant
M. Michel TAULER, Directeur de la SODEAL 4	M. Pierre WEISS, Directeur des Ports
REPRESENTANTS DES USAGERS	
Titulaires	Suppléants
MME. Danielle CAROTTI 5	M. Jean Luc AUGÉY
M. Olivier LAPOINTE 6	M. Joseph Gérard USNARSKI
M. Christian VAYSSIERE 7	MME. Maguy SENDRA-RIBOT

Envoyé en préfecture le 02/02/2016

Reçu en préfecture le 02/02/2016

Affiché le

ID : 034-213400039-20160129-A_2016_206-AI

REPRESENTANTS DES SERVICES NAUTIQUES, CONSTRUCTIONS, REPARATIONS	
Titulaire	Suppléant
M. Rémy BOYER 8	M. Michel ROY
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES LIEES A LA PLAISANCE	
Titulaire	Suppléant
M. Michel SOUQUES, Harpon Club 9	M. Régis DUBOST, APAC
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES LIEES A LA PLAISANCE	
Titulaire	Suppléant
M. Lionel LABUSSIÈRE 10	M. Alain LASSIERRA
REPRESENTANTS DE LA C.C.I BEZIERS- SAINT PONS	
Titulaire	Suppléant
M. Stéphane MOUTON 11	M. Jean Marc DECUQ
REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT	
Titulaire	Suppléant
M. Michel GAUDY	MME. JULIE GARCIN-SAUDO
REPRESENTANTS DES PECHEURS 12	
Titulaire	Suppléant
M. Patrick BARBANCE 13	M. Alain RICARD

ARTICLE 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera notifié aux membres du Conseil Portuaire, affiché à la Mairie Espace Mirabel et inséré dans le registre des Arrêtés du Maire de la Commune.

Fait à Agde, le 29 janvier 2016

Le Maire de la ville d'Agde
certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte

Le Maire
Gilles D'ETTORE

Transmis en Sous-Préfecture le : 02/02/2016
Affiché le : 02/02/2016
Notifié le :
Publié le :

